

Assainissement

Aménagement du territoire

Crématorium

Transports

Développement économique

Loisirs

Collecte des déchets

Culture

Gestion de la voirie

Eau

Tourisme

Enseignement supérieur

Action sociale

Environnement



LA DÉPÊCHE D'AGGLOPOLYS

Juin 2020

ACTUALITÉS

• Une charte d'accueil dans les déchetteries d'Agglopolys	3
Une nouvelle filière du réemploi dans la nouvelle déchetterie de Valloire-sur-Cisse	4
• "Premier Chapitre" : la lecture s'invite à bord des bus Azalys !	4
• Agglopolys soutient les producteurs locaux !	5
• Avec Agglopolys, je me déplace à vélo !	6
De nouveaux aménagements pour les vélos !	7
• "Smart mobilité" : dématérialisation des titres de transport sur le réseau Azalys	8
• Navette Blois/Onzain/Château de Chaumont-sur-Loire	8
• Le Plan climat d'Agglopolys	9
• 150 brebis en transhumance sur le territoire d'Agglopolys	10
• Agglopolys lutte contre le frelon asiatique.....	11
• Infos spéciales COVID-19.....	12
• Piscines d'Agglopolys	13
• Le Lac de Loire, une base de loisirs à redécouvrir !	14
• Le parc des Mées, entre nature et équipement de loisirs célèbre les 500 ans de la Renaissance	15
L'Observatoire Loire	15
• Osez une rentrée artistique !	16
Ecole d'art de Blois/Agglopolys	16
11 écoles de musique, plus de 30 disciplines, à votre portée.....	16
Du théâtre : à vous de jouer !	17
Une offre multiple dans les bibliothèques d'Agglopolys !	17
• Appel à candidature/Dictée historique : venez vous confronter aux subtilités de la langue française !	18
• Prix Emmanuel-Roblès : maintenu mais reporté	18
• Le Jeu de Paume : demandez le programme ! Rentrée 2020	19
• Avec la rentrée scolaire, adoptez les "Carapattes" !	19

Une charte d'accueil dans les déchetteries d'Agglopolys

Afin d'améliorer l'accueil dans les dix déchetteries d'Agglopolys, une charte d'accueil et une nouvelle signalétique ont été créées.

Les déchetteries, sites à risques...

Les déchetteries sont des équipements publics appartenant à la catégorie des Installations Classées pour la protection de l'Environnement (ICPE) qui présentent de nombreux risques :

- risques liés à la nature même des dépôts (déchets chimiques, coupants, lourds et encombrants)
- risques de chutes dans les bennes
- risques liés à la concentration de véhicules et de personnes circulant à pied dans un même site.

... et à forte fréquentation

La fréquentation des déchetteries ne cesse d'augmenter. En 2015, les 10 déchetteries avaient collecté 33 750 tonnes de déchets soit 311 kg /habitant, alors que ce chiffre est aujourd'hui aux alentours de 37 500 tonnes, soit 342 kg/habitant.

Les agents d'accueil ont ainsi vu leurs missions et métier évoluer. Ils doivent à la fois accueillir et orienter les usagers, veiller aux respects des consignes de tri, gérer la circulation afin d'assurer la sécurité des usagers et la fluidité du service, gérer l'exploitation du site (gestion des enlèvements de bennes, entretien du site, tri des déchets dangereux...).

Dans ce contexte, les agents d'accueil se voient confrontés à de plus en plus d'incivilités : la forte fréquentation et l'obligation de trier les déchets entraînent des tensions liées au temps d'attente, au respect d'une consigne.

Ces tensions s'expriment sous forme d'injures, de menaces de représailles et même d'agressions physiques. La collectivité dépose alors plainte dans le cadre de la protection fonctionnelle de ses agents.

Une charte d'accueil : des engagements réciproques

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et accompagner le travail des agents, une charte d'accueil et une nouvelle signalétique ont été créées.

Des droits et devoirs réciproques permettent à tout un chacun d'utiliser le service en toute sérénité et sécurité.



Une nouvelle signalétique permettant aux usagers de mieux s'orienter

Cette signalétique apporte plusieurs niveaux d'information :

- une numérotation des bennes pour se repérer,
- des visuels pour illustrer et simplifier le message,
- des consignes détaillées pour accompagner les usagers dans leur tri,
- des informations sur le devenir des déchets pour expliquer l'intérêt du tri.



UNE NOUVELLE FILIÈRE DU RÉEMPLOI DANS LA NOUVELLE DÉCHETTERIE DE VALLOIRE-SUR-CISSE

La déchetterie de Valloire-sur-Cisse a fait peau neuve ! Des travaux importants de réhabilitation ont permis d'améliorer la sécurité des usagers, de fluidifier le trafic et de développer de nouvelles filières de tri. Elle accueille aussi désormais un caisson du réemploi des objets.

Un objet qui ne sert plus peut s'avérer être utile pour quelqu'un d'autre. Certains des appareils électriques, meubles, voire vêtements déposés habituellement dans les bennes peuvent être réparés ou relookés et avoir une nouvelle vie !

Un agent valoriste sur place réceptionne les objets en bon état que les usagers souhaitent donner au lieu de les jeter (l'agent est présent sur place le mardi après-midi, mercredi matin, vendredi après-midi et samedi toute la journée).

Tous les objets confiés ainsi à la Ressourcerie *Les Bonnes Manières*, pourront être réutilisés, réparés, relookés et donnés ensuite à des associations caritatives ou vendus à moindre coût.

Ces caissons du réemploi seront installés progressivement dans l'ensemble des 10 déchetteries d'Agglopolys.



"Premier Chapitre" : la lecture s'invite à bord des bus Azalys !

"Premier Chapitre" est un nouveau service (gratuit) de lecture proposé aux voyageurs à bord des bus.

Parmi une sélection de livres, il vous est donné la possibilité d'en lire (ou d'en écouter) le premier chapitre et d'en consulter la disponibilité dans les bibliothèques d'Agglopolys.

Une sélection de livres, opérée par les bibliothèques, sera actualisée chaque mois et fera écho à l'actualité du territoire (Roblès, Rendez-vous de l'histoire...).

Connectez-vous sur premierchapitre.fr/azalys ; l'attente aux arrêts et le voyage dans le bus seront ainsi plus agréables et plus rapides !...



Agglopolys soutient les producteurs locaux

Agglopolys est engagée depuis plusieurs années dans la valorisation des filières agricoles locales et le développement des circuits courts.

La carte papier des producteurs locaux

En un clin d'œil, vous pouvez repérer sur cette carte les 35 producteurs locaux d'Agglopolys en vente directe, à proximité de votre domicile. Les produits de l'exploitation (viande, fruits et légumes, épicerie, produits laitiers...), les lieux de vente (sur place, sur les marchés, via des AMAP...) y sont notamment listés.

endirectdenosfermes.fr

Agglopolys s'est associée avec Beauce Val de Loire et Grand Chambord pour créer le site endirectdenosfermes.fr. Avec l'appui de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher et de l'Observatoire de l'économie et des territoires, les trois collectivités ont développé un outil numérique regroupant, sur une carte interactive, l'ensemble des producteurs en vente directe sur les trois territoires.

Alors, si vous êtes amateurs de produits authentiques, n'attendez plus pour vous rendre chez l'un des 139 producteurs recensés pour déguster des produits frais, de saison et d'une grande variété !

La signalétique sur les marchés

Les agriculteurs (issus de la région Centre-Val de Loire) présents régulièrement sur l'un des marchés d'Agglopolys et qui proposent à la vente au moins 70 % de produits issus de leur propre exploitation sont facilement repérables grâce à leur bâche *En direct de nos fermes*, fournie par Agglopolys.



5 BONNES RAISONS DE CONSOMMER DES PRODUITS LOCAUX

1 - Consommer des produits frais et de saison

Un produit de saison est un aliment prêt à consommer au moment où il arrive naturellement à maturité dans sa zone de production. Cueillis et consommés localement, les fruits et légumes de saison offrent une qualité et une fraîcheur exceptionnelles, ayant profité d'une maturation optimale au cours d'un cycle naturel et des conditions de productions adaptées.

2 - Connaître l'origine des produits et avoir un contact direct avec le producteur

Les modes de commercialisation des produits locaux sont généralement l'occasion d'un contact direct avec le producteur, moment privilégié d'échange pour plus de transparence alimentaire.

3 - Soutenir l'économie locale et l'emploi agricole

Manger des produits « de chez nous » permet d'encourager les producteurs et de maintenir des emplois locaux.

4 - Limiter l'empreinte écologique de vos achats

Lorsque vous mangez des produits locaux, les distances parcourues par les aliments sont souvent réduites, impliquant une diminution de l'empreinte écologique du transport sur l'environnement.

5 - Contribuer à la préservation des paysages

Par leur travail des champs et de la nature, les agriculteurs entretiennent des paysages typiques de notre région. Favoriser une agriculture locale permet de valoriser les terroirs et les savoir-faire traditionnels, éléments clés de notre identité territoriale et patrimoniale.

Avec Agglopolys, je me déplace à vélo !

La pratique du vélo pour les déplacements quotidiens est une alternative à l'usage de la voiture individuelle.

J'utilise Géovélo !



L'appli est disponible gratuitement sur votre smartphone pour le territoire d'Agglopolys, sur App Store & Google play. Géovélo est également disponible via les sites internet geovelo.fr ou agglopolys.fr

Ses services :

- Navigation : l'application fonctionne comme un GPS et vous guide en temps réel lors de vos trajets.
- Itinéraire : calculez des itinéraires adaptés à votre pratique, du parcours le plus rapide au plus sécurisé.
- Statistique : mois par mois, suivez vos statistiques (kilomètres parcourus, temps d'activité, calories consommées, vitesse moyenne, etc).
- Découverte : découvrez votre territoire comme vous ne l'avez jamais vu ! L'application vous propose des balades urbaines et la découverte des plus beaux paysages.

Je loue un vélo à assistance électrique sans contrainte

Profitez d'un vélo électrique de location à partir de 135 euros*/an seulement, (*avec la prise en charge de la moitié du prix de l'abonnement par votre employeur). La location peut se faire à l'année, au mois ou au trimestre et comprend deux entretiens préventifs par an dont le changement de batterie si nécessaire. Contact : Agence Azalys – 3 rue du commerce à Blois Tél. 09 693 693 41 (prix d'un appel local).

J'achète un vélo électrique à moindre frais

Dans le réseau de magasins partenaires, 25% du prix du vélo est pris en charge par Agglopolys (soit jusqu'à 400€

remboursés). Deux subventions possibles par foyer. Démarche dématérialisée en ligne : agglopolys.fr

J'adopte la carte papier « L'Agglo à vélo »

Cette carte des itinéraires cyclables permet aux cyclistes de découvrir les raccourcis possibles en passant par les parcs, passerelles, tunnels cyclo-piétons et de visualiser davantage les continuités cyclables et les trajets les plus sécurisés sur le territoire d'Agglopolys.

Obtenez cette carte papier sur simple demande auprès d'Agglopolys : mobilites@agglopolys.fr.

Elle est aussi téléchargeable sur agglopolys.fr

Coup de pouce vélo !

Afin d'encourager les Français à se mettre au vélo, mode de transport privilégié dans le contexte de crise sanitaire et de période de distanciation sociale, le gouvernement a pris des mesures faisant la part belle à la petite reine :

- Le Coup de Pouce "Réparation" offre une prise en charge jusqu'à 50€ pour la remise en état d'un vélo au sein du réseau des réparateurs référencés sur la plateforme coupdepoucevelo.fr.
- Le Coup de Pouce "Remise en selle" offre la prise en charge d'une séance d'accompagnement à l'usage du vélo (prise en main, circulation en ville, itinéraire adapté...) au sein du réseau des vélo-écoles (référencées sur la plateforme coupdepoucevelo.fr).

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES, LE VÉLO est mon geste barrière

COVID-19



Réduit le risque de contamination par contact avec les surfaces



Évite l'engorgement de nos villes



Offre une activité physique régulière, renforce le système immunitaire, réduit les risques de diabète et de surpoids



Améliore la qualité de l'air



Soulage les axes forts et allège les transports en commun

De nouveaux aménagements pour les vélos !

Sécurisation du cheminement cyclo-piéton Villebarou/Blois

Les piétons et cyclistes peuvent désormais emprunter l'axe Villebarou/Blois, sur la route départementale 924, en bénéficiant d'aménagements spécifiques.

En effet, jusqu'à présent, ils empruntaient cet axe à grande circulation (accès au pôle commercial *La Salamandre*, au parc d'activités du Bout des Hayes) de façon non sécurisée, puisque seule une bande cyclable (de 1,5m) de chaque côté de la route existait, mais les piétons ne bénéficiaient pas d'aménagements spécifiques.

Depuis mi-mars, la bande cyclable actuelle dans le sens Blois/Villebarou est maintenue, et une piste cyclable et un cheminement piéton séparés (1,5m de largeur chaque) dans le sens Villebarou/Blois ont été créés.

Ces aménagements font partie des objectifs du schéma directeur cyclable d'Agglopolys : créer des pénétrantes pour rendre possibles les déplacements utilitaires interurbains "au plus court" et sécuriser la circulation dans/autour des pôles relais notamment.



Création d'une piste cyclable rue Robert Debré à La Chaussée Saint-Victor

Dans la continuité de l'aménagement de la passerelle de Cap Ciné (construite au-dessus de la RD956 entre les giratoires de Cap Ciné et des Châteaux), une piste cyclable vient d'être créée rue Robert-Debré à La Chaussée Saint-Victor, afin de relier cette liaison cyclo-piétonne à la Polyclinique et les autres entreprises de ce secteur. Cette nouvelle piste cyclable bidirectionnelle de 450 mètres s'étend jusqu'à l'arrêt de bus "Polyclinique".



La piste cyclable rue Robert-Debré à La Chaussée Saint-Victor

« Smart mobilité » : dématérialisation des titres de transport sur le réseau Azalys

Au 2 juin 2020, le réseau Azalys lance avec Seamless une expérimentation de dématérialisation du Pass Liberté (titre en post-paiement) sur smartphone pour une durée d'un an. Le titre dématérialisé porte le nom de Smart Mobilité. Il sera ainsi possible de payer et valider son titre de transport Azalys, au tarif préférentiel de 1 euro le voyage, directement avec son smartphone.

Seamless est une nouvelle solution qui permet de voyager plus librement et sans contrainte avec son smartphone. Plus besoin de se présenter en agence pour recharger sa carte de transport, ni d'avoir de la monnaie pour acheter un ticket à bord des bus. Grâce à l'application Seamless Transportation, le smartphone devient l'unique titre de transport pour se déplacer sur l'ensemble du réseau Azalys. Il suffit d'approcher son smartphone sur le boîtier orange positionné à proximité du conducteur.

- Appli gratuite, sans engagement
- Paiement sécurisé par CB le mois d'après
- Suivi des consommations en temps réel
- Alertes et notifications envoyées par e-mail
- Titre de transport à portée de main

- Plus besoin de monnaie
- Plus de vente à bord
- Toujours en règle
- 1€ le trajet au lieu de 1,25€ le Pass 1h

Plus d'informations : azalys-blois.fr



Navette Blois/Onzain/Château de Chaumont-sur-Loire

Du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre 2020, une navette Azalys vous emmène au Domaine de Chaumont-sur-Loire depuis Blois et Onzain.

La navette est en correspondance en gare d'Onzain avec les trains en provenance d'Orléans et Paris. Elle circule :

- tous les jours en juillet et août
- tous les samedis, dimanches et jours fériés de septembre à novembre.

Où prendre la navette ?

- A la gare routière de Blois
- Au collège Joseph Crocheton et à la gare d'Onzain
- A Chaumont-sur-Loire



© Loisirs Loire Valley

Tarifs

• Train et navette combinés :

Prix du train uniquement, la correspondance est gratuite avec un billet de train.

Sur www.oui.sncf (indiquer Domaine de Chaumont-sur-Loire en destination) ou au guichet SNCF.

• Navette uniquement :

L'ensemble des titres de transport Azalys est accepté à bord de la navette (pass 1h à 1,25€, pass 2x1h à 2,30€, etc.). Tickets également en vente auprès du conducteur (ou à l'agence Azalys ou dans les points de vente Azalys).

A savoir !

Sur présentation de votre titre de transport, vous bénéficiez d'une réduction de 3,80 € sur l'entrée plein tarif au Domaine !

Pour connaître les horaires de la navette : azalys.fr

Le Plan Climat d'Agglopolys

Suite à un diagnostic territorial et une concertation avec les habitants, Agglopolys a élaboré son Plan Climat, comprenant des objectifs stratégiques, partagés avec l'ensemble des acteurs du territoire. Un programme d'actions a ensuite été établi. Certaines d'entre elles sont à mettre en oeuvre par la collectivité, et d'autres, par tous les acteurs du territoire, pour atteindre de manière progressive les objectifs fixés. Parmi eux, les économies d'énergie et l'augmentation de la part d'énergie renouvelable consommée et produite.



Production et consommation d'énergies renouvelables : une action du Plan Climat d'Agglopolys

Le Plan Climat d'Agglopolys se fixe un objectif de production d'énergie renouvelable sur son territoire multiplié par 1,6 à l'horizon 2026, en optant notamment pour le photovoltaïque. Il n'y a pas à ce jour de production d'électricité photovoltaïque sur le territoire d'Agglopolys, hormis un projet porté

par un opérateur privé sur la commune d'Orchaise. Aussi, en plus de cet ancien site Truffaut en reconversion, un recensement va être effectué, dans un premier temps sur le patrimoine d'Agglopolys, pour étudier la faisabilité technique (sur toiture, au sol ou même sur des parkings, sous la forme d'ombrières) et économique des potentiels identifiés. Il pourra ensuite être envisagé de la même façon sur le patrimoine des communes.



RECONVERSION DE L'ANCIENNE PÉPINIÈRE TRUFFAUT À VINEUIL

Truffaut, installé depuis 1976 rue des Pépinières à Vineuil (siège social, production de plants, emballage d'engrais et conditionnement de bulbes, oignons et plants), a quitté ce site des Noëls en juillet 2019. D'une superficie de 7,4 hectares, enclavé dans un quartier d'habitation, il n'intéressait pas Agglopolys pour y développer une activité industrielle ou nécessitant un trafic important de véhicules poids lourds. Elle l'a toutefois acquis à l'euro symbolique, en avril 2019, dans le cadre de sa politique de réhabilitation des friches industrielles, pour le reconverter à la fois en site de production d'énergie renouvelable et en terre agricole. Sur 3,9 hectares, des panneaux photovoltaïques pourraient être installés au sol, d'une puissance de 3,5 MWc pour produire 4 000 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation d'environ 800 logements (hors chauffage électrique).

Les 3,5 hectares restants, des terrains agricoles, seront exploités par l'entreprise voisine, la SAS ELISEEDS 41, dès le printemps 2020 (production de semences potagères et semences grandes cultures pour des obtenteurs). Les parcelles seront conduites et gérées dans le respect des règles de l'agriculture biologique.

Les travaux de démolition, séquencés en 2 tranches, ont débuté en novembre 2019 et prendront fin au 2^e semestre 2022.

150 brebis en transhumance sur le territoire d'Agglopolys

En 2019, des moutons de race solognote ont investi plusieurs parcelles non cultivées pour les paître. Après avoir passé l'hiver dans leur exploitation, ce troupeau, passé de 60 à 150 brebis et appartenant au collectif d'éleveurs (Céline Boulay-Poquet, Matthias Hallouin et Mathilde Parmentier), pâture de nouveau au Lac de Loire à Vineuil depuis le 1^{er} avril dernier. Durant le printemps et l'été, plusieurs transhumances sont prévues : entre le site du Lac de Loire et celui du centre aquatique Agl'eau à Blois, puis vers La Ballastière à Valloire-sur-Cisse, et peut-être vers les bords de Loire à Chaumont-sur-Loire fin août-début septembre, avant de rentrer de nouveau dans leur exploitation pour l'hiver.

Le développement du pâturage sur le territoire d'Agglopolys

Dans le cadre de sa politique de préservation de la biodiversité et de son plan d'actions pour les paysages, Agglopolys a souhaité développer la gestion des espaces de nature par les animaux et accompagne ainsi depuis juin 2019 ce collectif d'éleveurs.

En effet, de nombreuses études montrent que le pâturage a un impact positif sur la richesse et la diversité floristique et faunistique.

Le troupeau se déplace au gré de la qualité et la quantité de la ressource pastorale, afin d'assurer les objectifs d'alimentation et de gain de poids des animaux. C'est la raison pour laquelle il se déplace de parcelle en parcelle.



Matthias Hallouin, Céline Boulay-Poquet et Mathilde Parmentier



Agglopolys lutte contre le frelon asiatique

Pour la cinquième année, Agglopolys poursuit son dispositif de lutte contre le frelon asiatique et détruit gratuitement les nids découverts chez les habitants de la Communauté d'agglomération de Blois. 157 nids ont ainsi été détruits entre avril et novembre 2019, soit l'équivalent de 1 570 nouvelles colonies potentielles évitées en 2020.



Agglopolys est engagée depuis de nombreuses années dans la préservation de la biodiversité et notamment dans la sauvegarde des abeilles. Ces dernières, en plus d'avoir à faire face aux effets néfastes des pesticides, sont confrontées à

une espèce venue d'un autre continent : le frelon asiatique ou *Vespa velutina*, friand de tout type d'insectes. Les dégâts sur les colonies d'abeilles sont considérables.

Pour lutter efficacement contre le frelon asiatique et préserver les abeilles, Agglopolys a mis à disposition du public un dispositif de signalement et de destruction systématique des nids chez les particuliers, en partenariat avec le Syndicat apicole de Loir-et-Cher et le Groupement de Défense Sanitaire de Loir-et-Cher.

Déclarer la présence d'un nid

Il suffit de remplir le formulaire de demande de destruction sur le site agglopolys.fr. Après confirmation qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques, Agglopolys se charge de sa destruction en faisant intervenir une entreprise spécialisée qui entrera en contact avec vous par l'intermédiaire des coordonnées que vous avez saisies dans le formulaire.

La totalité des frais d'intervention est prise en charge par Agglopolys.

En ce qui concerne les nids repérés sur le domaine public, il faut en faire la déclaration à la mairie de sa commune.



Pour toute question

Service Biodiversité d'Agglopolys

Tél. 02 54 44 50 79

biodiversite@agglopolys.fr

Pour déclarer un nid

agglopolys.fr

Infos spéciales COVID-19

Aide aux TPE : participation d'Agglopolys au fonds Renaissance

Pour accompagner le redémarrage de l'économie de proximité, et plus particulièrement les petites entreprises de moins de 20 salariés qui ne peuvent être satisfaites par les dispositifs déjà en place, la Région, en partenariat avec la Banque des territoires et les intercommunalités volontaires, a mis en place le fonds de solidarité Renaissance. Agglopolys participe à ce dispositif à hauteur de 200 000 €.

Complémentaire au fonds national de solidarité, mais aussi à l'ensemble des autres mesures mises en œuvre en cette période de crise, le fonds Renaissance doit permettre à toutes les petites entreprises de moins de 20 salariés, de tous types d'activité (commerces, hôtellerie, restauration, tourisme...), implantées en Centre-Val de Loire, d'affronter le plus efficacement possible cette situation exceptionnelle non sans conséquences sur leur trésorerie et les emplois.

Caractéristiques de ce fonds

Niveau d'intervention : jusqu'à 80 % de l'assiette des dépenses composée des investissements et du besoin en fonds de roulement nécessaires au redémarrage de l'activité.

Montant : de 5 000 € à 20 000 € d'aide sous forme d'avance remboursable sans intérêts ni garanties.

Aide additionnelle de 20 % pour les projets en matière de transition écologique.

Versement en totalité dès acceptation. Remboursement sur 3 ans après un différé d'un an.

- Pour en savoir plus sur ce fonds, contactez Initiative Loir et Cher : ilc@initiative-loir-et-cher.fr
- Dépôt du dossier avant le 30 octobre 2020 sur la plateforme fonds Renaissance : crcvl.mgcloud.fr/aides.



Comment jeter vos déchets sensibles avec la crise du coronavirus ?

Agglopolys est à pied d'œuvre pour assurer la continuité de la collecte des déchets sur son territoire. Préservez la santé des agents de la Direction Déchets et la vôtre en adoptant des gestes simples dans l'espace public et dans vos espaces privés :

- Halte aux lingettes désinfectantes et aux gants en latex dans les cuvettes des toilettes, qui peuvent obstruer les canalisations d'eaux usées.
- Les masques jetables, assemblages de plusieurs textiles plastiques non tissés et de bandes élastiques (et parfois même de pièces en métal pour pincer le contour du nez), ne sont pas destinés au recyclage.

Alors, adoptez les bons gestes face au coronavirus :

- Jetez vos mouchoirs à usage unique, gants, masques de protection et lingettes de nettoyage dans un sac hermétique et placez-le dans un sac-poubelle habituel. Il est recommandé de stocker ces déchets pendant 24h.
- Pensez à bien fermer vos sacs-poubelles avant de les placer dans les conteneurs à ordures ménagères.



Piscines d'Agglopolys

A l'heure où sont rédigées ces lignes, Agglopolys continue la réouverture progressive de ses établissements aquatiques. La piscine du Lac de Loire et le centre aquatique Agl'eau sont ouverts quotidiennement depuis le 15 juin, la piscine d'Herbault, les mercredis et week-ends depuis le 24 juin, puis quotidiennement à partir du 1^{er} juillet, la piscine Tournesol le 29 juin et la pataugeoire du Parc des Mées le 1^{er} juillet. L'inscription préalable est obligatoire.

Le fonctionnement de ces équipements en cette période de crise sanitaire s'appuie sur le Protocole d'Organisation Spécial Covid, qui permet un accès sécurisant aux usagers. Toutes les mesures sanitaires ont pour but de renforcer la sécurité du public et du personnel et d'éviter la propagation du Covid-19. Elles sont applicables pendant la période de l'épidémie liée au virus et ce, jusqu'à nouvel ordre.

- Pour accéder aux **piscines Tournesol, d'Herbault, du Lac de Loire**, il est nécessaire de s'inscrire au préalable sur le site agglopolys.fr (à noter : il n'est pas possible de s'inscrire sur la version mobile du site agglopolys.fr. Se connecter à la version "ordinateur").

Des règles d'accès aux équipements sont à respecter et sont consultables sur agglopolys.fr.

Les horaires sont fractionnés dans la journée pour permettre l'accueil de publics différenciés. Les créneaux sont de 2 heures maximum.

- Les modalités d'accès à la **pataugeoire du Parc des Mées** ne sont pas encore communiquées.
- Pour accéder à **l'Agl'eau**, chaque séance (accès bassin ou cours d'hydrogym), de 2h maximum, doit être réservée la veille ou le jour-même, sous réserve de places disponibles, sur le site agl-eau.fr

La pataugeoire, l'espace balnéo et l'école de natation ne sont pas encore ouverts pour le moment.

Des règles d'accès à l'établissement sont à respecter et sont consultables sur agl-eau.fr.

Ce fonctionnement peut évoluer durant l'été. Se renseigner sur agglopolys.fr et agl-eau.fr.

Piscines saisonnières

Le Lac de Loire

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 6 ans
- Entrée plein tarif : 2,90 €
- Entrée tarif réduit : 2 €

- *Levée de la Loire (D951) à Vineuil - Tél. 02 54 74 28 76*

La piscine d'Herbault/Agglopolys

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 6 ans
- Entrée plein tarif : 2,90 €
- Entrée tarif réduit : 2 €

- *Chemin Meunier à Herbault Tél. 02 54 46 28 45*

La pataugeoire du Parc des Mées

- Pour les enfants jusqu'à 8 ans, accompagnés d'un adulte.
- Tenue de bain pour les usagers et couche obligatoire pour les enfants en bas âge.
- Entrée gratuite.
- *Parc des Mées, Levée de la Loire à La Chaussée Saint-Victor*

Piscines permanentes

Tournesol

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 6 ans
- Entrée plein tarif : 2,90 €
- Entrée tarif réduit : 2 €

- *Rue Samuel de Champlain à Blois Tél. 02 54 52 01 30*

L'Agl'eau

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 3 ans
- Entrée enfants (3 à 13 ans) : 4,40 €
- Entrée plein tarif : 5,70 €
- Entrée tarif réduit : 3,55 €

- *30 avenue Pierre Brossolette à Blois Tél. 02 54 79 70 30 - agl-eau.fr*

Le Lac de Loire, une base de loisirs à redécouvrir !

Certes, le camping Val de Blois*** et ses 120 emplacements fait avant tout le bonheur des touristes (il a rouvert ses portes depuis le 5 juin). Pourtant, avec ses activités sportives et de loisirs, le site du Lac de Loire à Vineuil est aussi dédié à chacun d'entre nous !

Canoë-kayak

De la balade d'une heure à l'esca-pade itinérante de plusieurs jours, le dépaysement est garanti !

Accompagnement par des guides professionnels sur demande.

En raison du contexte sanitaire actuel, certaines sorties peuvent ne pas être proposées. Contactez Loire kayak pour en savoir plus.



© Loire Kayak

Loire Kayak - Tél. 06 62 901 543
loirekayak.com

Stand-up paddle

A pratiquer sur place devant la base ou descendre la Loire à la découverte des paysages d'exceptions du Val de Loire, pendant une heure ou une demi-journée.

Loire Kayak - Tél. 06 62 901 543
loirekayak.com



Location de vélo

Les pistes cyclables de la Loire à vélo longent le site du Lac de Loire. Pourquoi ne pas en profiter pour les re(découvrir) ? Vous n'avez pas de vélo ? Vous pouvez en louer, même à la demi-journée, directement auprès du camping Val de Blois.

Tél. 02 54 79 93 57
camping-loisir-blois.com

La Bourriche aux appétits

« La Bourriche aux Appétits », entreprise artisanale locale, élabore des spécialités à base de poissons de Loire et d'autres poissons d'eau douce, ainsi que de gibier de So-logne.

Vous pouvez découvrir ces produits provenant presque exclusivement de la Région Centre dans la boutique "Comptoir de Loire", située également sur ce site, ouverte du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et 15h à 19h. Tél. 02 54 81 65 25

Snack

Le camping propose, de 17h à 21h, des salades, sandwiches, hamburgers, boissons...

Ouvert à tous, le long de la piste cyclable.

Restaurant Le Lac de Loire

Le site dispose aussi de son restaurant (cuisine traditionnelle), ouvert le midi en semaine.

Tél. 02 54 55 92 24.

Piscine saisonnière

La piscine du Lac de Loire a rouvert ses portes dès le 15 juin. Pour y accéder, il est nécessaire de s'inscrire au préalable sur agglopolys.fr (pas d'inscription possible sur la version mobile du site internet).

Un accusé de réception confirmera que votre inscription au jour et créneau horaire demandé est bien prise en compte. Toutefois, l'agent d'accueil pourra accepter des usagers non inscrits, uniquement si le nombre maximum de personnes autorisées sur le créneau n'est pas atteint.

Une même personne ne peut réserver qu'un créneau par jour.

Aucune personne ne pourra être acceptée dès lors que la fréquentation maximale instantanée sera atteinte, soit 40 usagers.

Pour toute annulation, envoyer un mail à piscines@agglopolys.fr.

Cette réouverture est réalisée dans le cadre d'un Protocole d'Organisation Spécial Covid qui permet un accès sécurisant aux usagers. Toutefois, ceux-ci devront se soumettre à un certain nombre de règles (arrivée, accès au bassin...).

Tél. 02 54 74 28 76.



Lac de Loire - Levée de la Loire (D951) à Vineuil

Le parc des Mées, entre nature et équipements de loisirs

Le parc des Mées, situé à La Chaussée Saint-Victor, entre ville et campagne, est idéal pour les promenades et loisirs en famille et les activités sportives : pataugeoire, mur d'escalade, structures gonflables...

Un espace naturel, propice à la promenade

Au bord de la Loire, le Parc des Mées est un écrin de nature exceptionnel.

Le parc abrite des espèces de plantes remarquables au coeur d'espaces naturels préservés, étangs, zone humide ou prairies. C'est d'ailleurs pour y préserver la biodiversité qu'Agglopolys pratique une gestion du parc respectueuse de l'environnement en n'utilisant pas de produits chimiques (prairies gérées par fauchage mécanique ou par pâturage).

La pataugeoire

A l'heure de la rédaction de ces lignes et en raison de la crise sanitaire, la réouverture de la pataugeoire est prévue le 1^{er} juillet. Vérifiez les modalités d'accès sur agglopolys.fr.

Enfants jusqu'à 8 ans, accompagnés d'un adulte. Gratuit.

Les activités sportives et de loisirs

En plus de l'espace de jeux dans lequel les enfants peuvent s'amuser, le parc des Mées comprend un terrain multisport (basket, volley,...) et deux espaces plus particulièrement dédiés au football, deux courts de tennis et un mur d'escalade, le tout, en accès libre.

Romain land

Des structures gonflables, des quads, des kartings à pédales et un mini-golf, le tout en accès payant. Se renseigner pour connaître la date de réouverture au 06 76 11 65 17

Snack et petite restauration le midi.

L'Observatoire Loire

Une découverte interactive

300m² d'exposition interactive pour comprendre la Loire, un fleuve toujours en mouvement inscrit au patrimoine mondial de l'humanité.

Depuis le 7 juin, l'Observatoire Loire a rouvert ses portes. Les dimanches de juin (10h30/12h ou 14h30/16h), vous pouvez participer à une animation guidée de la scénographie, composée de trois ateliers (Marine de Loire, continuités écologiques, crues), ainsi qu'une découverte du bord de Loire (ancien barrage...) pour comprendre l'histoire et le fonctionnement du fleuve.

Réservation obligatoire en ligne : observatoireloire.fr

Protocole sanitaire à respecter (port du masque, distanciation et désinfection des mains).

Animations et horaires susceptibles d'évoluer, contactez l'Observatoire Loire. Tél. 02 54 56 09 24

Balades en bateau

À l'heure où sont rédigées ces lignes, les balades à bord de bateaux traditionnels ont repris depuis le 7 juin, avec les modalités suivantes. **Contactez l'Observatoire Loire pour savoir si ces dernières ont évolué.**

- Balade d'une heure, du mercredi au samedi : 2 départs, à 14h30 et 16h15.
- Balade d'1h30 le dimanche : 2 départs, à 10h30 et 14h30.

Réservation obligatoire.

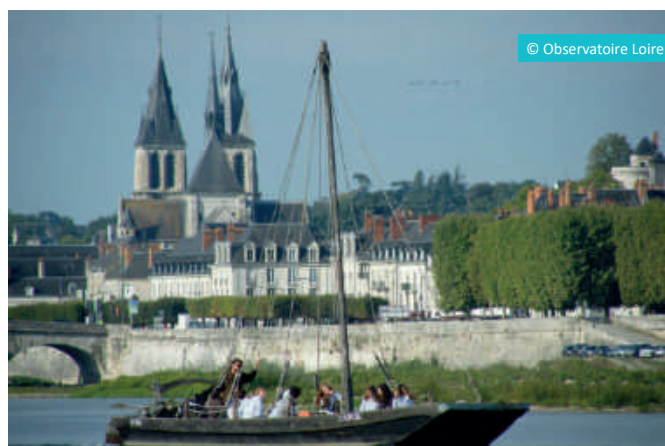
Protocole sanitaire :

- Sur le bateau : port du masque, distanciation et désinfection des mains.
- A l'accueil : port du masque obligatoire, paiement CB sans contact privilégié et instructions sur place.

Renseignements pour la navigation (jusqu'en septembre pour les particuliers) : 06 24 74 27 87 - observatoireloire.fr

Location de vélos

Partez à vélo sur la piste sécurisée de la Loire à vélo, en louant votre vélo à l'heure, la demi-journée ou la journée. Renseignements et réservations auprès de l'Observatoire Loire : tél. 02 54 56 09 24 ou observatoireloire.fr



Osez une rentrée artistique !

Ecole d'art de Blois/Agglopolys

L'école d'art de Blois/Agglopolys propose à tous, enfants, adolescents, étudiants et adultes, de pratiquer un grand nombre de disciplines : dessin, modelage, sculpture, peinture, photo numérique, céramique.

Ateliers enfants

Les ateliers de découvertes permettent aux plus jeunes de se familiariser avec des techniques, des outils et des matériaux dans les disciplines principalement du dessin, de la couleur et du volume. Ces apprentissages sont autant de premiers pas dans la recherche d'une expression personnelle.

Ateliers adolescents

L'approfondissement des techniques s'accompagne d'une plus grande autonomie de l'élève et introduit la notion de projet personnel. L'accent est porté sur la maîtrise du dessin, sur l'utilisation variée et le perfectionnement des techniques picturales et de la sculpture. Ces acquisitions se nourrissent de références issues de la création contemporaine.

Ateliers préparatoire étudiants (16-25 ans)

Destiné aux étudiants, aux élèves souhaitant se constituer un dossier personnel en vue de concours d'entrée dans des écoles d'enseignements artistiques (compétences techniques et univers propre à chacun).

Ateliers adultes

Divers ateliers adultes sont proposés : dessin, modelage «Terre, volume», initiation aux techniques du dessin et de la couleur, peinture, photo numérique, céramique «l'art du feu» et «contenant-contenu» et sculpture.

Informations et inscriptions

École d'art de Blois/Agglopolys

- 14 rue de la Paix à Blois
- Tel : 02 54 55 37 40.
- ecole-art@agglopolys.fr
- ecole-art.agglopolys.fr
- 📷 @eart_blois
- 📘 École d'art de Blois/Agglopolys

Tarifs

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial



11 écoles de musique, plus de 30 disciplines, à votre portée

Le réseau Cadences associe les savoir-faire des 11 écoles de musique réparties sur le territoire d'Agglopolys pour offrir à tous les habitants, enfants et adultes, un accès à un enseignement musical de qualité, proche de leur domicile.

Plus de 30 disciplines sont proposées : l'éveil musical dès 5 ans, la pratique instrumentale (bois, claviers, cordes, cuivres), les musiques actuelles (guitare basse et électrique, batterie, jazz, travail de studio...), le chant ou les pratiques collectives (banda, orchestre, atelier jazz rock, atelier percu latines, chant choral...)

De l'éveil au cycle d'orientation professionnelle, l'offre du réseau Cadences permet à chacun de choisir son cursus. Tarif modulé en fonction du quotient familial.

Inscriptions

Pour trouver les coordonnées de l'école de musique proche de votre domicile et les périodes d'inscription : agglopolys.fr



Du théâtre : à vous de jouer !

Le Conservatoire de Blois/Agglopolys propose un département théâtre, ouvert aux jeunes à partir de 8 ans, pour travailler sa voix, son corps, jouer les textes classiques et contemporains...

Le département théâtre du Conservatoire de Blois/Agglopolys propose une formation variée avec :

- des cours d'éveil, de 9 à 10 ans (1h par semaine),
- de l'initiation pour les 11-12 ans (1h30 par semaine),
- de l'initiation pour les 13-14 ans (2h par semaine),
- un cycle 1 (à partir de 15 ans - 3h par semaine),
- un cycle 2 (à partir de 16 ans - 3h30 par semaine),
- un cycle 3 (à partir de 17 ans - 5h par semaine).

Des stages, masterclass et cours complémentaires sont organisés.

Les élèves pratiquent dans une grande salle équipée sur le site du théâtre Nicolas-Peskiné à Blois.

Tarifs modulés en fonction du quotient familial.

En savoir plus

Conservatoire de Blois/Agglopolys

- 14 rue de la Paix à Blois
- Tél. 02 54 55 37 30
- conservatoire@agglopolys.fr
- conservatoire.agglopolys.fr



Une offre multiple dans les bibliothèques d'Agglopolys !

Profitez de la rentrée scolaire pour vous (ré)abonner aux bibliothèques d'Agglopolys.

Du lundi au samedi, il y a toujours une bibliothèque ouverte ! Le réseau se compose de trois médiathèques avec des ressources, une programmation régulière et des services pour tous les âges. Les bibliothèques sont ouvertes à tous, sur place gratuitement.



Les ressources :

- **Livres et presse** : livres de fiction et documentaires / journaux, magazines et revues / BD et mangas / livres lus / livres en gros caractères et en braille / livres créés par des artistes / livres et manuscrits anciens.
- **Multimédia** : cinéma (DVD de fiction et documentaires), musique (CD, vinyles, partitions et méthodes), jeux vidéo, liseuses, méthodes de langue (CD et DVD).
- **Ressources en ligne** : cinéma, livres, autoformation, presse, patrimoine, jeunesse. Disponibles sur place et à distance, gratuitement à disposition des abonnés.

Tarif annuel pour un abonnement

15€ / Gratuit notamment pour les moins de 25 ans et demandeurs d'emploi (se renseigner pour la liste complète). bibliotheques.agglopolys.fr

Bibliothèque Abbé-Grégoire
4-6 place Jean Jaurès à Blois
Tél. 02 54 56 27 40

Médiathèque Maurice-Genevoix
Rue Vasco de Gama à Blois
Tél. 02 54 43 31 13

Médiathèque de Veuzain/Agglopolys
3 rue du Vieux Moulin à Veuzain-sur-Loire
Tél. 02 54 20 78 00

Appel à candidature / Dictée historique : venez vous confronter aux subtilités de la langue française !

Dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire, et pour la 4^e année consécutive, Agglopolys et ses bibliothèques vous proposent de participer à une dictée historique le samedi 10 octobre à 11h au Jeu de Paume.

Issue de textes d'historiens des XIX^e et XX^e siècles, la dictée vous sera proposée par une personnalité éminente de la discipline.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour les férus ou curieux de la langue française.

Correction collective en fin de dictée par Jean-Pierre Colignon, correcteur professionnel, chef du service correction au journal *Le Monde* pendant 20 ans.

Informations pratiques

Le Jeu de Paume, 66 avenue de Châteaudun à Blois
(entrée Salons de réception côté rue Claude Bernard)

Navette gratuite depuis la Halle aux Grains.

bibliotheques.agglopolys.fr



Édition 2019 de la dictée au Jeu de Paume, sous la férule de Claude GAUVARD, éminente médiéviste française.

Inscription obligatoire au 02 54 56 27 40
et sur bibliotheques@agglopolys.fr
Candidature à partir de 15 ans.

Prix Emmanuel-Roblès : maintenu mais reporté

Le contexte sanitaire contraint à l'annulation de la remise du prix Emmanuel-Roblès et de la rencontre littéraire initialement prévus le 12 juin. Le prix Emmanuel-Roblès 2020 est néanmoins maintenu. Les comités seront appelés à voter en septembre et le prix sera ultérieurement remis selon des modalités et un format de moindre ampleur, après ce vote, à une date qui n'est pas encore arrêtée.

La sélection 2020 du prix Roblès, qui récompense chaque année un auteur pour son premier roman, a été dévoilée le 10 mars 2020 :

- AMMOUN, Camille, *Ougarit*, Inculte
- FARAH, Dalie, *Impasse Verlaine*, Grasset
- LAVENANT, Guillaume, *Protocole gouvernante*, Rivages
- MAZIÈRES, Christine de, *Trois jours à Berlin*, Sabine Wespieser
- PONTIUS, Joseph, *À la ligne : feuillets d'usine*, La Table ronde

Renseignements

- Tél. 02 54 56 27 40
- bibliotheques@agglopolys.fr



Le 29^e prix Roblès a été remis en 2019 à Marc Alexandre Oho Bambe pour *Diên Biên Phủ* aux Éditions Sabine Wespieser.

Le Jeu de Paume : demandez le programme ! Rentrée 2020

SPECTACLE

Alain SOUCHON

Vendredi 9 octobre à 20h



Cela fera plus de 6 ans qu'Alain Souchon n'a pas tourné en son nom. Ceux qui l'ont vu sur scène savent qu'il s'agit

de son terrain de jeu de prédilection. Dans la lignée du magnifique "À Cause d'Elles" parut en 2011, Alain Souchon a sorti son très bel album "Âme Fifties" en octobre 2019.

- Places assises numérotées de 40€ à 45€
- Réservation aux 02 54 44 41 16

SALON

Salon de l'Habitat

2/3/4 octobre



Faire construire sa maison, la rénover, l'améliorer, se révèle souvent une vraie aventure. Pendant 3 jours, venez rencon-

trer les professionnels évoluant dans tous les domaines de l'habitat (financement, construction, aménagement intérieur & extérieur, équipement, décoration), pour obtenir des conseils, découvrir les produits dernière génération et comparer les offres techniques et financières.

- Entrée gratuite
- Organisation : Puzzle Centre - 02 54 27 49 54

SPORT

Tournoi de basket

Vendredi 4 et samedi 5 septembre



Tournoi amical entre les équipes de Nantes, Orléans, Alost (Belgique) et Blois.

- Renseignements et réservations sur ada-basket.com.

LE JEU DE PAUME

64 avenue de Châteaudun à Blois
Tél. 02 18 14 24 95 - agglopolys.fr

Avec la rentrée scolaire, adoptez les « Carapattes » !

Système de ramassage scolaire à pied encadré par des adultes volontaires, le « car à pattes » fonctionne comme une ligne de bus classique avec des lignes, des arrêts, un terminus (l'école)... mais pas de moteur ! Alors, prêts pour la rentrée 2020 ?

L'idée est simple : des écoliers marchent ensemble, accompagnés de parents bénévoles, pour se rendre à l'école le matin. Les Carapattes empruntent des itinéraires et des arrêts bien définis, conçus pour être sûrs, rapides et directs. À l'image des bus scolaires, ils respectent aussi des horaires de passage fixes.

Des avantages multiples

Des écoliers qui marchent pour se rendre à l'école arrivent à l'heure et sont détendus. L'exercice favorise leur concentration et leur disponibilité intellectuelle. De plus, marcher une demi-heure par jour correspond au temps d'activité physique recommandé pour réduire les risques de surcharge pondérale.

Si les écoliers se rendent à l'école à pied, les abords des établissements sont désengorgés et plus sûrs.

Enfin, initier un projet d'écomobilité scolaire, c'est aussi l'occasion pour les enseignants de faire réfléchir les élèves sur les problématiques du développement durable.

De nouvelles lignes peuvent se créer !

Aujourd'hui, plusieurs lignes Carapattes fonctionnent sur le territoire. Si vous souhaitez que votre enfant intègre un parcours existant ou si vous désirez créer un nouveau parcours, contactez la direction des mobilités d'Agglopolys (tél. 02 54 56 49 95) qui vous accompagnera dans cette démarche.

